



Measurement Canada  
An agency of Industry Canada

Mesures Canada  
Un organisme d'Industrie Canada

APPROVAL No. - NE D'APPROBATION

**AE-0818 Rev.2**

## NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister of Industry  
for:

## AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du ministre de  
l'Industrie pour:

### TYPE OF DEVICE

Electricity meter: Energy

### TYPE D'APPAREIL

Compteur électrique: énergie

### APPLICANT

Integrated Metering Systems Inc.  
6741 - 102<sup>nd</sup> Avenue North #27  
Pinellas Park, Florida, 33782  
USA

### REQUÉRANT

Intellimeter Canada Inc.  
100 Nugget Avenue, Building "A"  
Scarborough, Ontario, M1S 3A7  
Canada

### MANUFACTURER

Integrated Metering Systems Inc.  
6741 - 102<sup>nd</sup> Avenue North #27  
Pinellas Park, Florida, 33782  
USA

### FABRICANT

### MODEL(S)/MODÈLE(S)

110120X  
120120X  
130120X  
1303471  
1303472  
222120X  
2222401  
  
\* See page 5 for model number  
coding.  
L'explication du numéro de  
modèle se trouve à la page 5.

### RATING/ CLASSEMENT

120, 208, 240, 347 volts (ac) / 120, 208, 240, 347 volts (c.a.)  
1-100 amperes / 1-100 ampères  
2-200 amperes / 2-200 ampères  
4-400 amperes / 4-400 ampères  
1 element, 2wire, single phase / 1 élément, bifilaire, monophasé  
2 element, 3 wire, single phase or network / 2 éléments, trifilaire,  
monophasé ou réseau  
3 element, 4wire, wye / 3 éléments, 4 fils, étoile  
Dual, 2 element, 3 wire, single phase or network / Duo, 2 éléments,  
trifilaire, monophasé ou réseau  
60 Hz

**NOTE:** This approval applies only to meters, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 13 and 14 of the Electricity and Gas Inspection Regulations. The following is a summary of the principal features only.

### SUMMARY DESCRIPTION:

The IMS models 110120X, 120120X, 130120X, 1303471, 1303472, 222120X and 2222401 are approved for unidirectional metering of the following energy quantity:

- kW·h

The pulse output from these meters are not to be used for calculating demand (kW) for revenue purpose.

### PHYSICAL DESCRIPTION

The IMS meters are rectangular shaped meters enclosed in a plastic case. The register is mounted on the top by means of a metal bracket.

The terminal connections are located on the front side with all terminals labelled. The meters use external ring type current sensors. The sensors are manufactured by Amecon, models 5404 (100A), 5403 (200A), 4841 (400A). A form A pulse output is available.

Two red LEDs are located on the front panel. One to indicate power being applied to the meter while the other LED indicates a load being applied in the proper direction.

**REMARQUE:** Cette approbation ne vise que les compteurs dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 13 et 14 du Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

### DESCRIPTION SOMMAIRE:

Les modèles IMS 110120X, 120120X, 130120X, 1303471, 1303472, 222120X et 2222401 ont été approuvés pour le mesurage unidirectionnel de la grandeur d'énergie suivante :

- kW·h

Il est interdit d'utiliser la sortie d'impulsions de ces compteurs pour calculer la puissance (kW) aux fins de la facturation.

### DESCRIPTION MATÉRIELLE

Les compteurs IMS sont de forme rectangulaire et sont enfermés dans un boîtier en plastique. L'élément indicateur est monté sur le dessus du compteur au moyen d'un support en métal.

Les bornes de raccordements se trouvent sur le panneau avant, et elles sont toutes identifiées. Les compteurs sont équipés de capteurs de courant externes en forme d'anneau. Les capteurs, modèles 5404 (100 A), 5403 (200 A) et 4841 (400 A), sont fabriqués par Amecon. Une sortie d'impulsions de forme A est aussi disponible

Le panneau avant comprend deux voyants lumineux rouges (DEL). Le premier indique qu'un courant est appliqué au compteur, et le second, que les polarités de la charge sont respectées.

## THEORY OF OPERATION

The voltage and current inputs of the meter are scaled and multiplied, using an analog multiplier circuit which provides a dc voltage proportional to true power ( $E \times I \times \cos\phi$ ).

This dc voltage is then converted to a pulse train, that integrates power over time (energy). This pulse train is then scaled to provide one pulse for every kW•h of energy metered.

## INDICATORS

Models 110120X, 120120X, 1303471, 1303472 and 130120X have two LED's located on the front panel. The power LED is located on the left hand side; it illuminates when the electrical service is energized.

The load LED is located on the right side and is designed to flash at a rate proportional to the load current.

**Note:** Load current applied at approximately 0.25 amperes on a 100 ampere current sensor will appear to cause the load LED to be on at a steady state.

Models 2222401 and 222120X have the power LED located in the middle of the front cover; one load LED on the left hand side and another load LED located on the right hand side.

## PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Les tensions et les courants d'entrés du compteur sont mis à l'échelle et sont multipliés par un circuit multiplicateur analogique qui donne une tension c. c. proportionnelle à la puissance active ( $E \times I \times \cos\phi$ ).

Cette tension c.c. est ensuite convertie en train d'impulsions, qui intègre la puissance sur un intervalle de temps (énergie). Ce train d'impulsions est ensuite mis à l'échelle pour qu'une impulsion soit produite pour chaque kW•h d'énergie mesuré.

## INDICATEURS

Le panneau avant des modèles 110120X, 120120X et 130120X comporte deux DEL. La DEL d'alimentation est située à gauche et s'allume lorsque du courant électrique arrive au compteur.

La DEL, indicateur de charge est située à droite. Elle est conçue pour clignoter à une fréquence proportionnelle au courant de la charge

**Nota:** Une charge d'approximativement 0,25 ampère appliquer sur un capteur de courant de 100 ampères va sembler allumer l'indicateur de charge continuellement.

Sur le modèle 222120X, la DEL d'alimentation se trouve au milieu du panneau avant; une des DEL indicateur de charge est située à gauche, et l'autre, à droite.

## PULSE OUTPUTS

The IMS meters have a form A pulse output. In addition, the meters have test terminals labelled that when shorted will provide a form A pulse output for testing purposes. Models with a “-T” suffix have a kp value of 0.1 kW•h and those with no suffix have a kp value of 1.0 kW•h. The isolated pulse output is a transistor output.

**Note:** The pulse output from the meter is not approved for calculating demand for revenue purposes.

## SEALING

Sealing is done by means of nylon strand through two holes in the top and bottom panels.

The meter shall have the light load and full load adjustment cavity filled with material to prevent any adjustment.

The test terminals shall be disconnected internally prior to the meter being installed for revenue purposes.

## NAMEPLATES AND MARKINGS

The nameplates and markings are shown on page 7.

## SORTIE D'IMPULSIONS

La sortie d'impulsions des compteurs électriques IMS est de forme A. De plus, les compteurs sont équipés de bornes d'essai identifiées comme telles qui, mises en court-circuit, constitue une sortie d'impulsions de forme A pour fins d'essai. La valeur  $K_p$  des modèles dont le suffixe est « -T » est de 0,1 kW•h; celle des modèles sans suffixe est de 1,0 kW•h. La sortie d'impulsions isolée est une sortie à transistor.

**Nota :** La sortie d'impulsions du compteur n'a pas été approuvée pour calculer la puissance aux fins de la facturation.

## SCELLEMENT

Le scellement est réalisé par l'insertion d'un filament de nylon dans deux trous percés dans les panneaux du haut et du bas.

La cavité de réglage de basse charge et de pleine charge du compteur doit être obstruée, afin d'empêcher tout réglage ultérieur.

Avant l'installer du compteur aux fins de la facturation, il faut débrancher les bornes d'essai internes.

## MARQUAGE

Les plaques signalétiques et le marquage sont illustrés à la page 7.

**MODEL NUMBER CODING**

The first digit refers to the number of customers per meter. (Either 1 or 2) to indicate meter A or B.

The second digit refers to the number of elements for meter A.

1: single, 2: two, 3: three

The third digit refers to the number of elements for meter B.

1: single, 2: two, 3: three

The fourth, fifth, and sixth digit refers to the voltage rating of the meter from line to neutral voltage.

The seventh digit refers to the current range of the meter. (E.g. 1 for 100A, 2 for 200A and 4 for 400A).

An eighth digit refers to options. A “-T” refers to a K<sub>p</sub> of 0.1 and those with no suffix have a kp of 1.0.

**SPECIFICATIONS**

Operating temperature: 0°C to 30°C

Time Base: 60 Hz Line Frequency

**CODIFICATION DU NUMÉRO DE MODÈLE**

Le premier chiffre indique le nombre d'abonnés pouvant être branchés au compteur. Le chiffre 1 représente le compteur A; le chiffre 2, le compteur B.

Le deuxième chiffre donne le nombre d'éléments du compteur A.

1 : un, 2 : deux, 3 : trois

Le troisième chiffre donne le nombre d'éléments du compteur B.

1 : un, 2 : deux, 3 : trois

Les quatrième, cinquième et sixième chiffres indiquent la tension nominale du compteur entre la ligne et le neutre.

Le septième chiffre donne la gamme d'intensité du courant. (P. ex. 1 correspond à 100 A, 2 à 200 A et 4 à 400 A).

Le huitième chiffre indique les options. Le suffixe «-T» signifie que la valeur K<sub>p</sub> est de 0,1; lorsqu'il n'y a pas de suffixe, la valeur K<sub>p</sub> est de 1,0.

**SPÉCIFICATIONS**

Température de service : 0 EC à 30 EC

Base de temps : Fréquence de ligne de 60 Hz

**REVISION****Rev. 1**

The purpose of revision 1 was to include the 1303471 and 1303472 models.

**Rev. 2**

The purpose of revision 2 is to include the model 2222401 .

**EVALUATED BY**

Fred Bissagar, Original, Rev 1 and 2  
Approvals Examiner  
Tel: (613) 941-4610  
Fax: (613) 952-1754

**RÉVISION****Rév. 1**

La révision 1 visait à inclure les modèles 1303471 et 1303472

**Rév. 2**

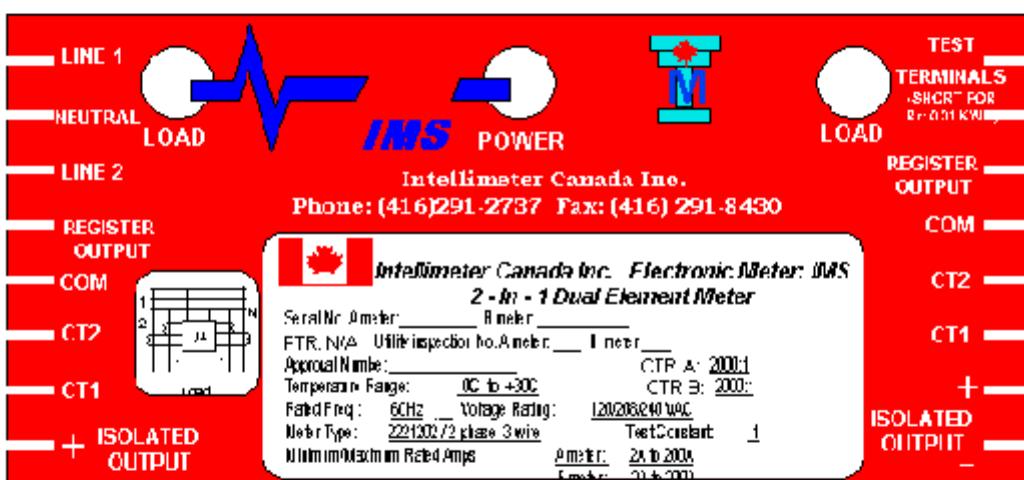
La révision 2 vise à inclure le module 2222401

**ÉVALUÉ PAR**

Fred Bissagar, original, Rév. 1 et 2  
Examinateur d'approbations  
Tél: (613) 941-4610  
Fax: (613) 952-1754

## NAMEPLATES AND MARKINGS

## MARQUAGE



**APPROVAL:**

The design, composition, construction and performance of the meter type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Electricity and Gas Inspection Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 9(4) of the said Act.

The sealing, marking, installation, use and manner of use of meters are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Electricity and Gas Inspection Act. The sealing and marking requirements are set forth in specifications established pursuant to section 18 of the Electricity and Gas Inspection Regulations. Installation and use requirements are set forth in specifications established pursuant to section 12 of the Regulations. Verification of conformity is required in addition to this approval for all metering devices excepting instrument transformers. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Industry Canada.

**APPROBATION:**

La conception, la composition, la construction et le rendement du(des) type(s) de compteurs identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 9(4) de la dite Loi.

Le scellage, l'installation, le marquage, et l'utilisation des compteurs sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz. Les exigences de scellage et de marquage sont définies dans les prescriptions établies en vertu de l'article 18 du Règlement sur l'inspection de l'électricité et du gaz. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans les prescriptions établies en vertu de l'article 12 du dit règlement. Sauf dans les cas des transformateurs de mesure, une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local d'Industrie Canada.

Original copy signed by:

René Magnan, P. Eng  
Director  
Approval Services Laboratory

Copie authentique signée par:

René Magnan, ing.  
Directeur  
Laboratoire des services d'approbation

Date: **SEP 5 2000**

Web Site Address / Adresse du site internet:  
<http://mc.ic.gc.ca>